

**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN  
-----

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

# **SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2016**

**FEVRIER 2019**

<b>Directeur Général, Directeur de publication</b>		<b>Babacar NDIR</b>
Directeur Général Adjoint		Allé Nar DIOP
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale		Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales		Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique		Mamadou NIANG
Conseiller du DG de l'ANSD et Président du Comité de lecture et de validation		Seckène SENE
Conseiller du DG chargé de l'action régionale		Mamadou DIENG

### **COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION (CLV)**

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mady DANSOKHO, Idrissa DIAGNE, Mamadou BALDE, Oumar SENE, Insa SADIO, Mamadou DIENG, Abdoulaye M. TALL, Mahmoud DIOUF, Mamadou AMOUZOU, Atoumane FALL, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Alain François DIATTA, El Hadj Malick GUEYE, Mamadou BAH.

### **COMITE DE REDACTION**

AVANT-PROPOS	Seckène SENE
0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Khoudia WADE& Ami Colé CISSE
2. MIGRATION	Awa CISSOKO et Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION ET FORMATION	Alioune TAMBOURA & Fatimatou SY
4. EMPLOI	Tidiane CAMARA & Serge MANEL
5. SANTE	Khoudia WADE& Cheikh Ibrahima DIOP
6. JUSTICE	Maguette SARR & Boubacar DIOUF
7. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY & Alioune TAMBOURA
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta Diémé
9. AGRICULTURE	Kandé CISSE
10. ENVIRONNEMENT	Ndèye Khoudia Laye SEYE
11. ELEVAGE	Ndèye Khoudia Laye SEYE/Kandé CISSE
12. PÊCHE ET AQUACULTURE	Mouhamadou Bassirou DIOUF
13. TRANSPORT	Jean Paul Diagne
14. BTP	Bintou Diack LY/ Mamadou DAFPE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Ndèye LO & Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK & Khoudia Laye SEYE
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE & Baba NDIAYE
20. COÛT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO & Seynabou SARR & Madiaw DIBO
22. MINES ET CARRIERES	Wouddou Dème KEITA

### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

Au cours de l'année 2016, l'environnement international a été marqué par les difficultés économiques observées dans les grands pays industrialisés, notamment la baisse d'environ 2% des investissements pour atteindre 1750 milliards de dollars US, ainsi que par le recul des cours du pétrole et les incertitudes liées à la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union Européenne, le « Brexit ». S'agissant de la politique monétaire, dans un contexte d'inflation limitée à +2,8%, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont maintenu ou renforcé l'orientation accommodante de leurs politiques monétaires, à l'exception de la Réserve Fédérale des Etats Unis (FED) qui a poursuivi vers la fin de l'année le resserrement progressif de sa politique monétaire entamé en 2015.

Dans la sous-région, la BCEAO poursuit la mise en œuvre de sa politique monétaire, en maintenant inchangé son principal taux directeur à 2,5%, depuis décembre 2013. En revanche, elle a porté le taux d'intérêt de son guichet de prêt marginal, de 3,5% à 4,5%, à compter du 16 décembre 2016, pour tenir compte des imperfections du marché interbancaire ainsi que de la nécessité de renforcer l'efficacité de la politique de gestion de la liquidité.

Au Sénégal, le secteur financier, constitué par la BCEAO, les banques et établissements financiers, les Systèmes financiers décentralisés, et les sociétés d'assurance, se renforce avec une bonne performance enregistrée en 2016. Le système bancaire n'a pas observé l'arrivée de nouveaux établissements. Elle est constituée, tout comme l'année 2015, de 27 établissements dont 24 banques et 3 établissements financiers et 533 guichets automatiques.

La situation des Systèmes financiers décentralisés est marquée par l'instauration d'une nouvelle institution. Ainsi, le nombre de SFD passe de 210 en 2015 à 211 en 2016 avec 387 agréments enregistrés. Les 211 institutions utilisent un réseau de 610 guichets ou agences avec 874 points de services fonctionnels. Toutefois, il est noté une diminution de 16 agences ou guichets et de 28 points de services par rapport à 2015 en liaison avec la politique de rationalisation de charges supportées par les SFD dans le cadre de leur exercice. Le secteur des assurances a enregistré l'arrivée deux nouvelles sociétés d'assurance.

Au plan économique, la valeur ajoutée (VA) du secteur financier est évaluée à 250 milliards FCFA en 2016 dont 56,0% sont produites par le sous-secteur bancaire (Banques et établissements financiers), 20,3% par les sociétés d'assurance et 15,6% par la micro finance. La richesse générée par le secteur (VA) a progressé de 7,5% par rapport à 2015. Cet accroissement est porté par le secteur bancaire à hauteur de 3,4 points de pourcentage, les sociétés d'assurance de 1,6 point, la micro finance pour 1,7 point et les auxiliaires financiers pour 0,8 point. En 2016, les sociétés financières participent à hauteur de 2,2% à la formation du PIB et 0,1 point à la croissance du Produit Intérieur brut (PIB provisoire de 2016) réel.

L'objet de ce chapitre est d'analyser la situation des institutions financières en 2016. Il est subdivisé en trois principales sections. La première section traite la situation monétaire du Sénégal en mettant en évidence l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties. La seconde section s'intéresse à la situation des Systèmes financiers décentralisés en se focalisant sur la situation de l'encours de crédit et de l'épargne des sociétés de micro finance. La troisième fait état de la situation des sociétés d'assurances en distinguant celles de l'assurance vie et de l'assurance dommage.

**Encadré 1**

*Le secteur financier est constitué du système bancaire, du système financier décentralisé et des sociétés d'assurance.*

*Le système bancaire est composé de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), des banques secondaires ou commerciales et des établissements financiers.*

*La BCEAO est l'institut d'émission commun des huit États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Ses principales missions sont l'émission de monnaie, la conduite de la politique monétaire, la gestion des systèmes et moyens de paiement, l'organisation et la surveillance de l'activité bancaire et l'assistance aux États membres.*

*Les banques de second rang, les établissements financiers et les systèmes financiers décentralisés, communément appelés institutions de dépôts, s'activent principalement dans l'intermédiation financière. Elles contribuent à la collecte de l'épargne, l'octroi de crédits aux sociétés et particuliers, etc. Leurs interventions dans la sphère financière sont contrôlées par la BCEAO.*

*Les sociétés d'assurances, quant à elles, ont pour fonction principale de proposer des assurances sur la survie ou le décès (assurance vie), les accidents, la maladie, le feu ou d'autres formes d'assurances à des unités institutionnelles (assurance dommage ou non vie). Leur activité principale se résume à la mutualisation des risques en garantissant le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque.*

**XVI.1. SITUATION MONETAIRE DU SENEGAL**

Cette partie synthétise les statistiques monétaires de la BCEAO, des banques secondaires et des établissements financiers. Elle présente la situation des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur composé des créances nettes de l'Administration centrale et des créances sur l'économie en fin décembre 2016.

La masse monétaire est composée de l'ensemble des billets et pièces en circulation, des dépôts à vue et des dépôts à terme. Ses contreparties sont constituées des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur et des autres postes nets (réévaluation, dévaluation, immobilisation et capital, etc.).

### Encadré 2

*Depuis le mois de septembre 2016, La BCEAO publie les statistiques monétaires des Etats membres de l'UMOA conformément au Manuel de Statistiques Monétaires et Financières (MSMF, 2000) du Fonds Monétaire International (FMI), s'alignant ainsi sur les meilleures pratiques internationales en la matière.*

*Le passage à ces nouvelles normes pour l'élaboration des statistiques monétaires a induit des changements dans les principaux agrégats de monnaie produits par la Banque Centrale, notamment à travers une nouvelle sectorisation des unités institutionnelles et la modification de la classification des actifs et passifs financiers. Ce passage a également consacré l'enregistrement des transactions sur le principe des droits et obligations constatés.*

*L'adoption de la méthodologie du MSMF (2000) permet, d'une part, d'assurer une meilleure cohérence des données avec les autres comptes macroéconomiques, à savoir les comptes nationaux, la Balance Des Paiements (BDP) et le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et, d'autre part, de faciliter les comparaisons entre les pays. Elle contribue également à améliorer l'analyse des développements monétaires et l'évaluation de la stabilité du secteur financier, à travers la mise à la disposition des décideurs publics et des acteurs du marché, selon une fréquence mensuelle, d'informations plus détaillées.*

*Une note méthodologique expliquant le cadre conceptuel d'élaboration des nouvelles statistiques monétaires de la BCEAO, le passage entre l'ancienne publication et la nouvelle est disponible sur ce lien : [https://www.bceao.int/sites/default/files/2017-11/1note\\_methodologique\\_sur\\_l\\_elaboration\\_des\\_statistiques\\_monetaires\\_de\\_la\\_bceao\\_vo.pdf](https://www.bceao.int/sites/default/files/2017-11/1note_methodologique_sur_l_elaboration_des_statistiques_monetaires_de_la_bceao_vo.pdf)*

En 2016, la situation monétaire du Sénégal est marquée par une consolidation de la masse monétaire, en liaison avec la croissance du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets. Les Avoirs extérieurs nets (AEN) ont progressé de 4,5% en fin décembre 2016, comparativement à la même période de 2015 pour s'établir à 1 171,1 milliards FCFA, tirés par l'augmentation de ceux des banques (+151,7%) mais atténués par la baisse de ceux de la Banque centrale (-22,2%). Le crédit intérieur, quant à lui, a augmenté de 560,7 milliards en fin décembre 2016, soit une hausse de 15,9% par rapport à fin décembre 2015. Globalement, la masse monétaire est ressortie avec une hausse de 13,7% à fin décembre 2016, par rapport à fin décembre 2015, pour s'établir à 4 217,4 milliards.

Tableau XVI-1. Évolution des agrégats de la situation monétaire

Agrégats (en milliards FCFA)	DEC 2014	DEC 2015	DEC 2016	Évolution 2015/2016
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>844,9</b>	<b>1 120,8</b>	<b>1 171,1</b>	<b>4,5%</b>
<i>BCEAO</i>	854,3	948,8	738,0	-22,2%
<i>Banques</i>	- 9,4	172,0	433,0	151,7%
<b>CREDIT INTERIEUR</b>	<b>3 121,0</b>	<b>3 535,4</b>	<b>4 096,1</b>	<b>15,9%</b>
<i>Créances nettes sur l'Administration Centrale</i>	37,8	199,9	430,1	115,2%
<i>Créances sur l'économie</i>	3 083,2	3 335,5	3 666,0	9,9%
<b>MASSE MONETAIRE</b>	<b>3 108,8</b>	<b>3 708,5</b>	<b>4 217,4</b>	<b>13,7%</b>
Circulation fiduciaire	684,2	806,5	920,1	14,1%
Dépôts	2 432,4	2 909,9	3 297,3	13,3%
Dépôts en CCP et CNE	7,9	7,9	7,9	0,0%
Dépôts à vue	1 359,1	1 690,5	1 990,1	18,2%
Dépôts à terme	1 065,4	1 211,5	1 299,3	7,2%
<b>AUTRES ELEMENTS NETS</b>	<b>857,2</b>	<b>947,7</b>	<b>1 049,7</b>	<b>10,8%</b>

Source : BCEAO

### XVI.1.1. AMELIORATION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS (AEN).

Par rapport à fin décembre 2015, les Avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions monétaires se sont renforcés de 50,2 milliards en fin décembre 2016, en liaison avec la hausse des stocks d'actifs nets détenus sur le reste du monde par les banques (+261 milliards). Cependant, cette situation est amoindrie par la baisse drastique des AEN de la banque centrale (-210,8 milliards). La BCEAO détient la plus grande partie des avoirs extérieurs du Sénégal à hauteur de 63%. Quant aux banques, elles ne détiennent que 37% du total des AEN de 2016.

S'agissant des AEN de la Banque Centrale, le rythme est soutenu par le repli des créances sur les non-résidents à hauteur de -226,9 milliards, et a exercé une forte pression sur les avoirs de réserves de (-15,8 milliards) et sur les autres actifs extérieurs de (-211,1 milliards). En plus, les engagements de la BCEAO se sont repliés de 6% par rapport à 2015, imputable à la régression des engagements extérieurs de cours terme (-27,3%) et à la hausse des autres engagements extérieurs de 3%.

Du côté des Institutions de dépôts, les AEN ont connu une augmentation de 261 milliards pour se situer à 433 milliards (+115,2%), en liaison avec l'accroissement plus important de leurs créances (+51%) que de leurs engagements extérieurs (+24%). En effet, les engagements des banques vis-à-vis de leurs correspondants

étrangers sont passés de 629,9 milliards à 780,9 milliards, soit une hausse de 24% en fin décembre 2016. Ce relèvement est imputable à celle des dépôts des banques vis-à-vis de l'extérieur (66%) et des crédits obtenus de l'extérieur (34%). Sur la même période, les encours des créances extérieurs se sont bonifiés de +412,1 milliards, tirés par une consolidation des dépôts (+88, 8 milliards), des crédits (+56,2 milliards) et des titres autres que les actions (+255 milliards).

### **XVI.1.2. LE CREDIT INTERIEUR**

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 15,9%, comparé à fin décembre 2015 pour atteindre 4 096,1 milliards, sous l'effet de la hausse des créances sur l'Administration Centrale (AC) et des créances sur l'économie.

Les encours de créances sur l'Administration centrale ont connu une évolution de 230,2 milliards FCFA, soit 115% en valeur relative. En effet, les encours des créances nettes des banques secondaires sur l'Administration Centrale se sont accrus de 250,1 milliards par rapport à fin décembre 2015, pour s'établir à 406,1 milliards FCFA. Par contre, les encours des créances nettes de la Banque Centrale sur l'Administration Centrale se sont repliés de 19,9 milliards en un an pour s'établir à 24 milliards en fin décembre 2016.

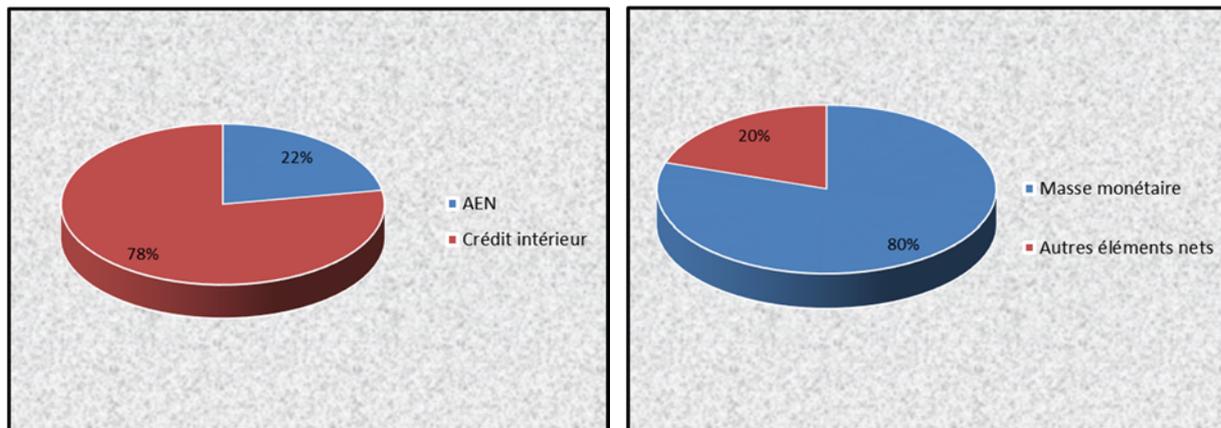
Les encours de créances sur l'économie se sont améliorés de 9,9% pour s'établir à 3 666 milliards. Cette progression est impulsée par la hausse des créances des banques (+330,8 milliards) mais légèrement atténuée par celles de la BCEAO (-0,3 milliards).

### **XVI.1.3. LA MASSE MONETAIRE**

La masse monétaire a connu une augmentation de 509 milliards FCFA (+13,7%) pour ressortir à 4 217,4 milliards FCFA en fin décembre 2016. Celle-ci est principalement formée des dépôts à vue (47%), de la circulation fiduciaire (22%) et des dépôts à termes (31%).

L'analyse de l'évolution de la masse monétaire sous l'angle de ses composantes indique une hausse de 14,1% de la circulation fiduciaire, de 18,2% des dépôts à vue qui se sont chiffrés à 1 998,1 milliards FCFA et de celle des dépôts à terme qui ont augmenté de 7,2% pour s'établir à 1 299,3 milliards FCFA.

Graphique XVI-1. Masse monétaire et ses contreparties.



Source : BCEAO

#### XVI.1.4. LES RESERVES DES BANQUES

Les réserves de la banque peuvent être distinguées suivant deux catégories : les réserves de change et les réserves obligatoires. Les réserves de change permettent à la Banque centrale d'intervenir sur le marché des changes, afin de réguler les taux de la monnaie. Elles sont les actifs principalement détenus en devises étrangères et en or par les Banques centrales. Les réserves de change peuvent aussi se présenter sous la forme de bons et obligations du Trésor émis par les différents Etats. A l'opposé des réserves obligatoires, celles de change constituent un actif pour la banque.

Par ailleurs, les réserves obligatoires sont des dépôts non rémunérés que chaque banque de la zone monétaire doit effectuer sur son compte à la Banque centrale. En plus des taux d'intérêt, la Banque centrale s'appuie aussi sur les réserves obligatoires comme mécanisme de marché et d'instrument indirect de régulation de liquidité de la monnaie et du crédit. Le dispositif de ces réserves lui permet de réduire ou de développer la capacité de distribution de crédit du système bancaire. Ainsi, «toutes les banques et les établissements financiers distributeurs de crédit, autorisés à recevoir des dépôts du public et les établissements de financement de ventes à crédit, sont assujettis à la constitution de réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale »<sup>42</sup>.

<sup>42</sup><http://www.bceao.int/Instruments-de-mise-en-oeuvre-de.html>

**Tableau XVI-2. Réserves des banques (en milliards FCFA)**

Année	2014	2015	2016	Évolution	
				2015/2014	2016/2015
Réserves des banques	534,9	684,8	566,8	28,0%	-17,2%

Source : BCEAO, Rapport annuel de 2016

En fin décembre 2016, les réserves des banques se sont contractées de -17,2% pour s'établir à 566,8 milliards contre 684,8 milliards en 2015. Cela traduit une régression des dépôts des banques. En effet, les réserves étant proportionnelles aux dépôts, elles évoluent en fonction de celle des dépôts des banques au niveau de la Banque centrale.

## **XVI.2. SITUATION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)**

La situation des Systèmes Financiers décentralisés en fin décembre 2016 est marquée par la bonne tenue de la plupart des indicateurs d'activités, notamment le sociétariat ou la clientèle, l'épargne et le crédit.

### **XVI.2.1. LE SOCIETARIAT**

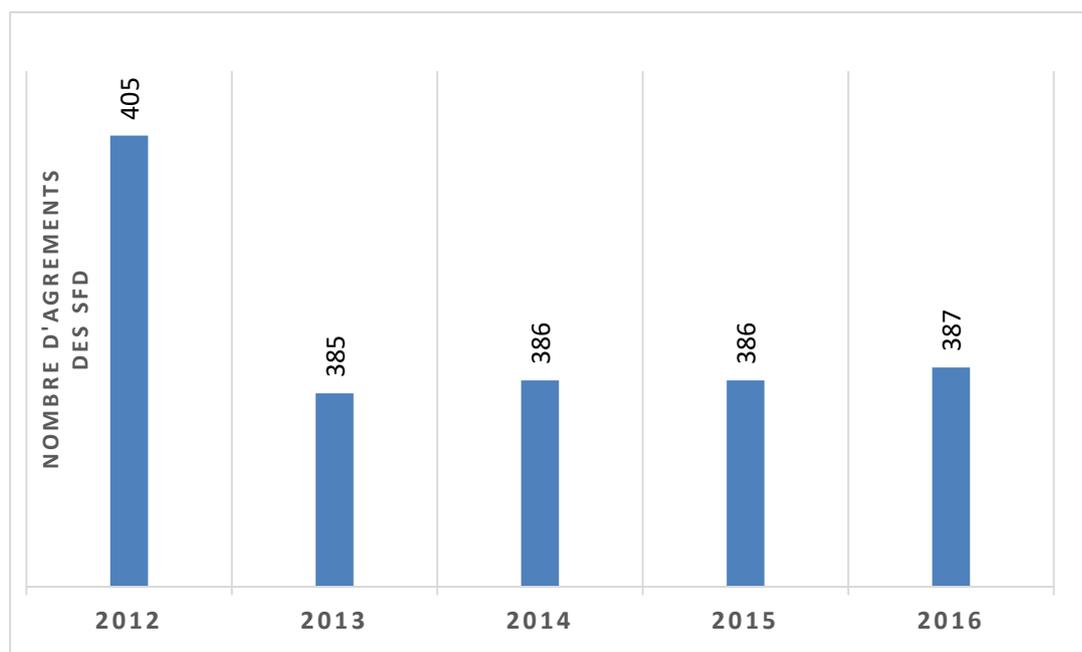
Le sociétariat au niveau des SFD est composé de personnes physiques et de personnes morales.

Pour les personnes physiques, le sociétariat s'est accru de 4,6% en 2016 par rapport en 2015, correspondant à un niveau de 2 567 879 sociétaires. Cette évolution est principalement consécutive à la hausse simultanée des sociétaires femmes (+5,3%) et des hommes (+4,6%). En effet, les hommes occupent 52,5% du sociétariat contre 39,6% pour les femmes.

Quant aux personnes morales, elles ne représentent que 7,9% du sociétariat, soit 202 079 personnes morales, traduisant un repli de 6,8% par rapport à 2015.

L'année 2016 est marquée par l'arrivée d'une nouvelle institution. Ainsi, le nombre de SFD passe de 210 en 2015 à 211 en 2016 avec 387 agréments enregistrés. Les 211 institutions utilisent un réseau de 610 guichets ou agences avec 874 points de services fonctionnels. Toutefois, on note une diminution de 16 agences ou guichets et de 28 points de services par rapport à 2015 en liaison avec la cessation d'activité et une politique de rationalisation de charges supportées par les SFD dans le cadre de leur exercice.

Graphique XVI-2 : Évolution du nombre d'agrément des SFD entre 2012 et 2016



Source : DRS-SFD. Données consolidées 2016

### XVI.2.2. LES ENCOURS DE CREDIT ET D'ÉPARGNE

L'encours de crédits des SFD s'élève à 329 milliards à fin décembre 2016, soit une hausse de 11,9% par rapport à fin décembre 2015. Cette progression résulte de l'augmentation des crédits à moyen terme de 29,3% entre 2015 et 2016. De plus, les crédits à court terme et long termes ont simultanément augmenté de 0,4% et de 6,6%, respectivement.

Avec une part de 4% du total des encours de crédits à fin 2016, les crédits en souffrance ont aussi progressé de 6,1%, par rapport à l'année précédente. Ce taux demeure toujours au-dessus du seuil 3% préconisé par la norme réglementaire du secteur.

L'encours d'épargne des SFD s'est établi à 284,4 milliards à fin 2016, soit une hausse de 11,9% par rapport à 2015. Il est composé de 41% des dépôts à vue, de 22% de dépôts à terme et de 37% des autres dépôts.

Avec une hausse de plus de 14,4%, les emprunts effectués par les SFD sont passés de 56,3 milliards en 2015 à 64,3 milliards en 2016. Les emprunts à moyen et long termes représentent 98,4% du total et ont évolué de 15,9% entre 2015 et 2016.

Cette hausse est amoindrie par la forte baisse (-38,3%) des emprunts à court terme sur la même période.

**Tableau XVI-3. Encours de crédit et d'épargne des SFD entre 2014 et 2016**

Indicateurs (en milliards FCFA) (à fin décembre 2016)	2014	2015	2016	Variation 2016/2015 (en %)
<b>Encours de Crédit</b>	<b>269,0</b>	<b>294,2</b>	<b>329,2</b>	<b>11,9%</b>
Court terme	98,8	108,2	108,7	0,4%
Moyen terme	87,0	98,5	127,4	29,3%
Long terme	70,2	73,9	78,8	6,6%
Crédits en souffrance	13,0	13,6	14,4	6,1%
<b>Encours d'Epargne</b>	<b>225,2</b>	<b>254,2</b>	<b>284,4</b>	<b>11,9%</b>
Dépôts à vue	90,6	104,1	115,9	11,3%
Dépôts à terme	50,4	55,3	63,1	14,1%
Autres dépôts	84,2	94,8	105,5	11,3%
<b>Emprunts des SFD</b>	<b>53,8</b>	<b>56,3</b>	<b>64,4</b>	<b>14,4%</b>
Court terme	2,0	1,6	1	-38,3%
Moyen et long termes	51,8	54,7	63,4	15,9%

Source : DRS-SFD. Données consolidées 2016

### XVI.3. ANALYSE DE LA SITUATION DES ASSURANCES

Le secteur des assurances du Sénégal s'est enrichi de deux (02) nouvelles unités en 2016 et totalise 29 sociétés, dont 19 en Assurances Dommages et 10 en Assurance Vie.

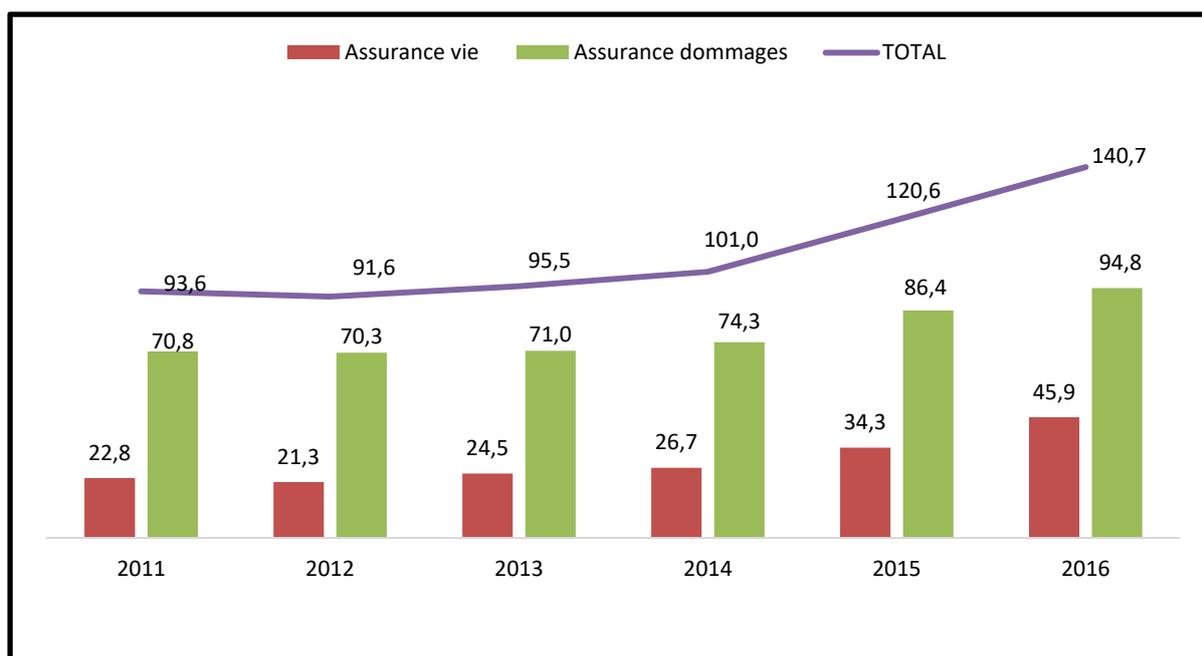
**Tableau XVI-4. Nombre de compagnies d'assurance entre 2014 et 2016**

Société d'assurances	2014	2015	2016
Assurance non vie	16	18	19
Assurance vie	8	9	10
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>27</b>	<b>29</b>

Source : Direction des assurances (DA)

Le chiffre d'affaires s'est établi à 140,7 milliards FCFA en 2016, après un niveau de 120,6 milliards FCFA en 2015, soit une progression de 16,6%. Cette croissance est imputable aux secteurs de l'Assurance dommage et de l'Assurance vie occupant, respectivement, 42% et 58% du chiffre d'affaires global du secteur.

**Graphique XVI-3 : Evolution du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance (en milliards FCFA)**



Source : Direction des Assurances (DA)

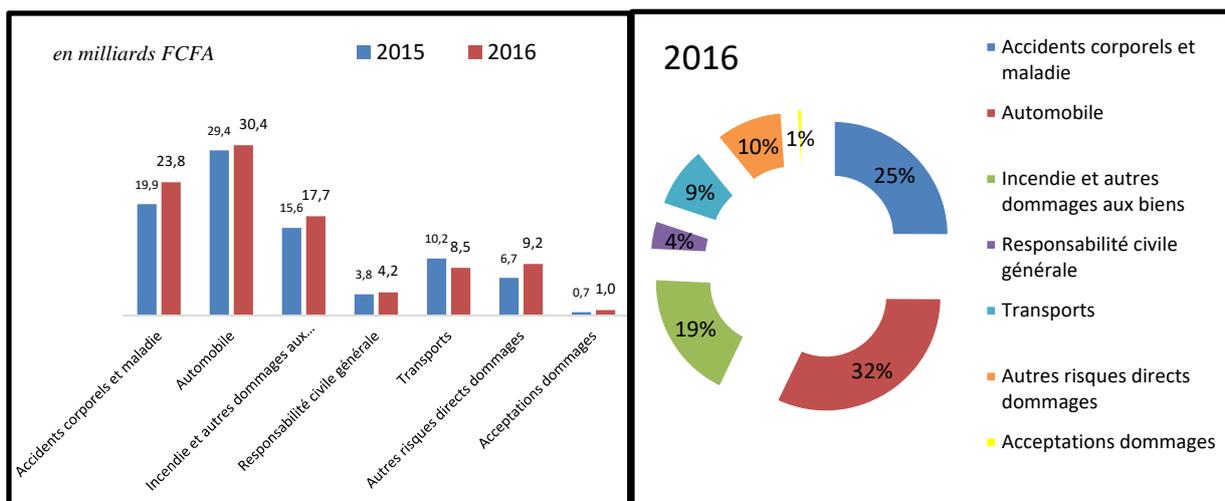
### **XVI.3.1. ASSURANCE NON VIE**

Le chiffre d'affaires généré par les dix-neuf (19) sociétés d'assurances dommages s'élève à 94, 8 milliards FCFA en 2016 contre 86,4 milliards FCFA en 2015, soit un relèvement de 9,8% en 2016, après 16,2% l'année précédente.

Toutes les branches de l'Assurance dommage à l'exception du transport (-16,2%) ont connu des évolutions positives : accidents corporels et maladie (+19,6%), automobile (+3,1%), incendie et autres dommages aux biens (+13,2%), responsabilité civile générale (+8,6%), autres risques directs dommages (+37,0%) et acceptations dommages (+56,9%).

En termes de parts de marché sur l'année 2016, l'automobile vient en tête avec une part de 32%. Elle est suivie par les branches accidents corporels (25,1%), incendie (18,7%), autres risques directs (9,7%), transport (9%), responsabilité civile générale (4,4%) et acceptations (1,1%).

**Graphique XVI-4 : Evolution et Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance dommage en 2016.**



Source : Direction des Assurances (DA). Rapport sur les sociétés d'assurance 2016

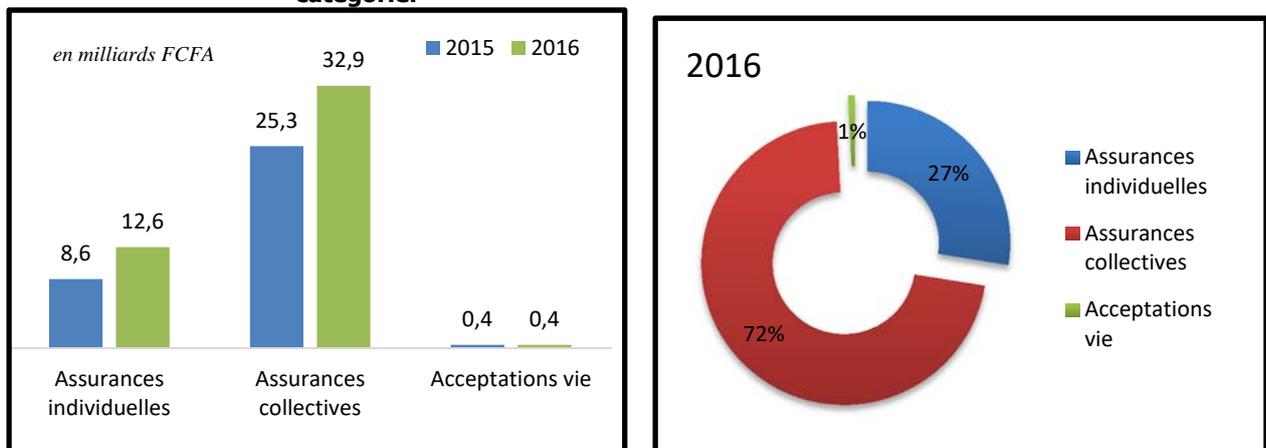
### XVI.3.2. ASSURANCES VIE

Le chiffre d'affaires des dix (10) sociétés de l'assurance vie a connu une croissance de 33,8% pour atteindre 45,9 milliards FCFA en 2016 contre 34,3 milliards FCFA en 2015.

Cette situation est principalement imputable aux branches de l'assurance collective qui ont progressé de 29,9%, passant de 25,3 milliards FCFA en 2015 à 32,9 milliards FCFA en 2016. De même, les branches de l'assurance individuelle se sont également renforcées de 4 milliards, soit 46,6% par rapport l'année 2015. Toutefois, le chiffre d'affaires de la branche acceptation vie s'est légèrement accru de 1,2% en 2016, comparé à l'année précédente.

S'agissant de la part de marché des branches de l'assurance vie de 2016, l'assurance collective participe à hauteur de 71,7%, l'assurance individuelle à 27,5% et l'acceptation vie à 0,8%.

**Graphique XVI-5 : Evolution et Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance vie en 2016 par catégorie.**



Source : Direction des Assurances (DA)

## Conclusion

Ce présent chapitre s'est intéressé à l'analyse de la situation des institutions financières du Sénégal en 2016. Il est ressorti de l'analyse que la situation monétaire du Sénégal est marquée par une consolidation de la masse monétaire à hauteur de 4 217,4 milliards FCFA, sous l'effet du dynamisme observé au niveau de l'ensemble des agrégats monétaires. Les avoirs extérieurs se situent à 1 171,1 milliards et ont ainsi réalisé une croissance moindre de 4,5% par rapport à 2015. Le crédit intérieur a progressé de 15,9%, passant de 3 535,4 milliards FCFA à 4 096,1 milliards FCFA entre 2015 et 2016.

Le secteur de la micro finance maintient ses performances grâce à l'augmentation des encours de crédits et d'épargne de 11,9% chacun en 2016, en liaison avec l'augmentation des crédits de moyen terme et des dépôts à vue.

Les sociétés d'assurance du Sénégal ont produit un chiffre d'affaires global de 140,7 milliards en 2016, soit une hausse de 16,6% par rapport à l'année précédente. Cette progression est imputable aux secteurs de l'Assurance dommage et de l'Assurance vie occupant respectivement de 42% et 58% du chiffre d'affaires global du secteur. En 2016, le chiffre d'affaires des dix (10) sociétés de l'assurance vie se situent à 45,9 milliards en 2016 et les neuf (9) sociétés d'assurances dommages à 94,8 milliards.